

libertés, à ses yeux, ne sont pas des concessions, mais des droits innés. Car, dit cette école, nous avons droit, par nature, à l'erreur comme à la vérité, au mal comme au bien ; et il n'appartient à aucun pouvoir de les supprimer ou de les amoindrir.

—Le principe d'où part cette école est que la nature humaine a tout ce qu'il lui faut pour se suffire à elle-même ; qu'elle n'a ni loi au-dessus d'elle, ni puissance supérieure, pas même celle de Dieu, de laquelle elle dépende.

Dieu, pour elle, n'est qu'un mot.

C'est donc une école athée.

Elle rallie à ces monstrueuses erreurs les partisans du "socialisme," du "nihilisme" et de la "morale indépendante."

—Elle vaut ce que vaut l'athéisme et avant de la quitter, contentons-nous de faire ce qu'a fait autrefois Mgr Dupanloup à l'égard du rédacteur en chef du "Siècle," adressons-lui simplement le traité de "L'existence de Dieu," par Fénelon.

#### ECOLE RATIONALISTE.

Son caractère propre est de nier l'autorité de Dieu révélateur, c'est-à-dire de nier la révélation. Les lois divines et ecclésiastiques, qui se rapportent à la révélation, n'imposent aucune obligation que la liberté doive respecter. Elle reconnaît que la liberté peut se dépraver, mais la dépravation n'existe que dans les cas où il y a opposition avec la vérité naturelle, la justice, la raison naturelle. En dehors de ces cas, le champ s'ouvre sans barrières aux libertés des cultes, de la presse, de l'enseignement, de la conscience. Elles sont là dans l'honnête jouissance de leurs droits ; et le législateur est tenu de les y protéger et d'aviser à ce qu'elles n'y soient point troublées. La foi ne compte pas ; l'autorité de l'Eglise, les lois de l'Eglise sont comme nulles. Les transgresser ne constitue pas un délit et ne fait pas que la liberté se transforme en licence.

L'Eglise, au dire de ce système, n'est dans l'Etat qu'une sorte d'association comparable à une société de bienfaisance et n'ayant guère plus de droits ni d'attributions. Il faut, il est vrai, une religion, mais pour cette école, la religion naturelle suffit. On le voit, nous avons devant nous l'école "libre penseuse."

Ses partisans aimeraient à contempler le sectateur de Bouddha, le musulman et le catholique allant la main dans la main, priant ensemble sous la voûte du même temple.

O temps moderne ! quelle liberté !

A les entendre, ce serait l'idéal du progrès. Et pour un catholique, et en réalité, ce serait l'hérésie totale. Oui, l'hérésie totale, puisque ce serait la négation de la divinité du christianisme et, par suite, de tous les dogmes à la fois.

—Le principe qui conduit l'école rationaliste, l'école libre penseuse à cet abîme est que Dieu, quoique créateur et souverain de la nature, ne peut pas cependant déroger aux lois naturelles, ne peut pas imposer à la raison des dogmes qui en dépassent la portée. Pour le libre penseur, les mystères de la foi sont impossibles, le miracle est impossible, l'ordre surnaturel, la révélation divine sont impossibles.